

RAPPORT ANNUEL

2015

La Présence bancaire au Cameroun



www.bicec.com

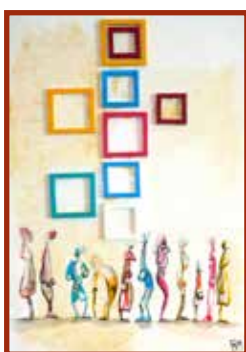
02

*Rapport d'Activité du
Directeur Général*



05

Groupe BPCE



06

*Œuvre artistique
BICEC 2015*

07

*Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale*

10

États Financiers

12

*Notes aux États
Financiers 2015*

08

*Rapport Général des commissaires
aux comptes*



20

*Rapport Spécial
des Commissaires aux Comptes*



22

*Résolutions soumises au vote
de l'Assemblée Générale Ordinaire*

23

Responsabilité Sociale et Environnementale

Rapport d'Activité du Directeur Général



I. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2015

I.1. Contexte économique 2015

Marquée par la persistance de la crise, l'économie mondiale a été freinée par la baisse des prix des produits de base, le ralentissement des échanges mondiaux et des mouvements de capitaux ainsi que des périodes de volatilité financière. D'après le Fond Monétaire International le taux de croissance mondiale a ralenti en 2015 s'affichant à 3,1% contre 3,4% en 2014.

Dans ce contexte, quelques économies avancées ont tout de même connu un dynamisme économique à l'image des Etats-Unis (+2,5% de taux de croissance du PIB) et du Royaume-Uni (+2,2%). La zone euro a bénéficié en 2015 de la conjonction de phénomènes économiques particulièrement favorables, robustesse de la demande intérieure et baisse des prix du pétrole confirmant ainsi la reprise entamée en 2014.

En revanche, l'activité s'est essouffée dans les pays émergents au premier rang desquels la Chine, avec une baisse de son taux de croissance (+6,9% contre 7,7% en 2014) en raison du ralentissement des échanges mondiaux, de la stagnation de la demande intérieure, de la surproduction et de l'effondrement de la bourse de Shanghai en juin 2015.

La croissance en Afrique subsaharienne reste plus vigoureuse en dépit de la situation globale difficile avec cependant quelques disparités d'une région à une autre.

Dans la plupart des pays à faible revenu, la croissance résiste bien de manière générale, portée par l'investissement dans les infrastructures et la consommation privée. D'autres pays à faible revenu par contre souffrent de la baisse des prix des produits de base, même si le recul du prix du pétrole allège leurs factures d'importations énergétiques. Les pays les plus touchés sont les pays exportateurs de pétrole, car la baisse des prix du pétrole

a réduit considérablement leurs recettes d'exportation et les a obligé à procéder à un ajustement budgétaire drastique.

Dans la zone CEMAC, le taux de croissance réel a été de 2.4% en 2015 contre 4.4% en 2014. Ce ralentissement de la croissance est la conséquence de la baisse des cours mondiaux du pétrole dont cinq des six pays de la Cemac en sont producteurs, de l'instabilité politique persistante en RCA, ainsi que l'insécurité ambiante dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et au Tchad, du fait des attaques et des attentats kamikazes perpétrés par la secte nigériane Boko Haram.

Le Cameroun présente un cadre macroéconomique relativement stable avec une inflation de 2.7%. Selon le FMI le pays affiche un taux de 5.3% en 2015 contre 5.6% en 2014. Sa structure de production diversifiée qui le rend moins dépendant des hydrocarbures ; lui a permis d'absorber les effets de la chute des cours du pétrole.

L'analyse sectorielle montre que les branches agriculture, hydrocarbure, agro-industries, BTP, commerce et télécommunications jouent un rôle essentiel dans la réalisation de cette performance.

Le secteur primaire a progressé en moyenne de 4% par an, et représente en moyenne 21,3% du PIB sur les cinq dernières années. Ce secteur est essentiellement porté par l'agriculture vivrière, les cultures d'exportation et l'élevage. Les activités agropastorales spécifiquement ont aussi connu un ralentissement dans le nord et l'est du pays en raison du contexte d'insécurité qui y a prédominé.

Le secteur secondaire enregistre une évolution moyenne de 3,9% avec une contribution au PIB de 27,6%. Ici, la croissance est tirée par les sous-secteurs bâtiments et travaux publics et les industries extractives.

Le secteur tertiaire encore appelé «de services», a progressé en moyenne de 5,3% par an. Sa contribution au PIB s'élève en moyenne à 43,4%. La croissance du secteur tertiaire a été impulsée par les activités de commerce, de postes et télécommunications, et des transports.

Au cours du premier semestre de l'année 2015, la production pétrolière au Cameroun a franchi la barre de 100 000 barils par jour (contre une moyenne de 60 000 barils par jour par le passé grâce à l'entrée en activité de quatre nouveaux champs pétroliers. Il s'agit notamment du champ Mvia, situé en on-shore dans le bassin Douala-Kribi-Campo, qui est entré en production au mois de novembre 2013 ; puis les champs Padouk, inter Inoua-Barombi et Barombi, tous entrés en production au cours de l'année 2014.

Les prix à la consommation finale des ménages augmentent de 2,7% au cours de l'année 2015; en hausse de 80 pb comparativement à l'année 2014 où cette hausse se situait à 1,9%. Cette hausse du niveau général des prix provient principalement de la flambée des prix des boissons alcoolisées et tabacs (+8,9%), des transports (+7,5%), et des services de restaurants et hôtels (+5,9%).

1.2. Contexte financier et bancaire en 2015

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa a déployé au cours de l'année 2015 sa filiale Wafacash spécialisée dans transfert d'argent. Cette société arrive sur un marché camerounais du transfert d'argent fortement concurrentiel (Western Union, Money Gram, Orange Money...).

Par ailleurs, la BICEC a bénéficié d'une ligne de crédit de 26,2 milliards de FCFA de la filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé (PROPARCO), afin de développer son activité de crédit à moyen et long-terme auprès des entreprises du Cameroun, qui représentent, près de 40% des financements globaux octroyés par la BICEC.

Des pans importants de l'économie ont reçu l'appui du secteur financier cette année.

Ainsi le gouvernement camerounais a signé un accord de financement d'un montant total de 143.5 milliards de francs CFA auprès d'un consortium de quatre banques conduit par la filiale locale de BGFI, au profit de la SONARA. Il s'agit de la première étape d'un processus de redressement de l'unique raffinerie du Cameroun, processus entamé depuis 2013.

Le secteur des télécommunications, très dynamique, a également bénéficié de financement important en 2015. C'est le cas de l'accord de prêt signé entre le gouvernement camerounais et Eximbank of China portant sur un montant de 198.9 milliards de francs CFA pour le financement de la deuxième phase du projet de construction d'un Réseau de fibre optique. L'opérateur de téléphonie mobile MTN Cameroon a aussi obtenu un prêt syndiqué de 60 milliards de francs CFA d'un groupe de six banques locales, dont la BICEC, pour l'amélioration de son réseau 3G.

Les dépôts du marché bancaire ont progressé globalement de +10%, pour atteindre un encours de 3 395 milliards de FCFA au 30 septembre 2015. La BICEC se situe au troisième rang avec 15.5%. Afriland First Bank avec 17.3% de parts de marché et SGC avec 16.5% prennent respectivement la première et la deuxième place sur ce marché. Les trois établissements leaders ont vu leur part sur le marché se réduire de -2.45% en 2015 au profit des autres acteurs bancaires qui détiennent désormais 50.5% du marché.

Les crédits du marché bancaire, ont connu en 2015 une croissance de +17.3% en un an, pour atteindre un encours global de 2 942 milliards de FCFA. Avec 16.6% de parts de marché en 2015, la BICEC occupe comme en 2014 le troisième rang. Afriland First Bank est leader en progression avec 19.4% de parts suivi de SGC avec 18.8% de parts de marché. Au total, le poids de ces trois établissements sur le marché s'est accentué avec près de 55% des encours en 2015 (vs 53.5% en 2014).

Les marchés financiers ont été animés notamment par l'Etat du Cameroun via la première émission d'euro-obligations contre garantie pour moitié par la BAD. Ces eurobonds ont permis à l'Etat de collecter 750 millions de dollars (environ 375 milliards

de francs Cfa) au lieu des 1.5 milliard USD souhaité initialement, à un taux d'intérêt servi par le Cameroun de 9.75% pour une maturité de 10 ans.

Le niveau des émissions des BTA sur 2015 a été de 125 Mds CFA pour un programme prévisionnel de 180 Mds CFA. L'encours des titres émis par adjudication s'élève à 85 Mds de CFA au 31 décembre 2015 en baisse de 31% en glissement annuel. Les taux en 2015, sur le marché primaire ont de manière générale enregistré une allure haussière (sur les 3 maturités en moyenne +/- +55 pb)

2. L'ACTIVITE DE LA BICEC EN 2015

2.1. Le fonctionnement d'ensemble de la BICEC

En fin 2015, la BICEC compte un effectif de 782 collaborateurs sous contrat CDI et CDD, soit une hausse de 56 salariés par rapport au 31/12/2014. En 2015, 31 collaborateurs en CDI et CDD ont quitté la Banque, dont 16 départs en retraite, 3 licenciements, 1 rupture de CDD, 2 contrats expatriés arrivés à terme, 5 démissions et 4 décès. Au cours de ce même exercice, 87 nouvelles recrues ont intégré les effectifs.

Le recours aux intérimaires a sensiblement baissé. A fin 2015, il s'élève à 7 contre 31 à la même période l'année précédente (-77%). Au total, l'effectif global y compris les intérimaires, s'élève à 789 salariés au 31/12/2015, soit une progression de 32 personnes par rapport à 2014 (+4,23%).

2.2. Les résultats commerciaux

En moyenne annuelle, les dépôts de la clientèle en gestion en 2015 atteignent 563 milliards de FCFA soit une augmentation de +31 milliards de FCFA (+6%). Cet accroissement est tiré par les dépôts à vue en croissance de +17.4 milliards de FCFA (+6%) et les ressources sur livrets d'épargne en augmentation de +14.6 milliards de FCFA (+9%). Les dépôts à terme sont restés quasiment stables sur la période (-0.7%).

Les encours moyens de crédits à la clientèle sont en progression de +52 milliards de FCFA (+14%) et s'élèvent à 423 milliards de FCFA. Cette évolution provient notamment des hausses des crédits à moyen terme (+19.8 milliards), des crédits à court terme (+19.7 milliards), des découverts (+6.5 milliards) et celle du crédit-bail (+4.8 milliards).

Les autres emplois ont par contre connu une baisse des financements aux institutions financières de -1.2 milliard de FCFA et des engagements sur les souverains de -4.6 milliards.

L'équipement des clients en cartes monétiques reste l'une des priorités du développement commercial de la BICEC. Le parc des cartes monétiques est passé de 203 051 cartes à fin 2014 à 217 217 cartes en fin 2015, soit une hausse de +6%.

3. Résultats financiers en 2015

Le produit net bancaire

Le PNB au 31 décembre 2015 s'élève à 49 456 millions de FCFA, en recul de 7,3% par rapport à 2014.

La croissance du PNB est portée principalement par la marge nette d'intérêts clientèle qui s'élève à 31 835 millions, en hausse de 10,5%. L'effet conjugué de l'augmentation des volumes (+14%) et d'un coût des ressources quasiment stable (-1% de variation) explique principalement cette évolution.

L'augmentation des produits d'intérêts clientèle provient notamment des intérêts sur les crédits moyen terme (+1 043 millions de FCFA), des crédits court terme (+598 millions de FCFA), des produits sur comptes débiteurs (+258 millions de FCFA), des produits sur crédit spot (+299 millions de FCFA) et des produits sur crédits baux (+209 millions de FCFA).

Les commissions avec un montant de 24 799 millions de FCFA progressent par rapport à 2014, mais dans une moins forte proportion que la marge d'intérêt (+1,5% soit +376 millions de FCFA). Les principales contributions à cette hausse ont été les commissions sur activités internationales (+584 millions de FCFA), les commissions sur crédits (+144 millions) ainsi que les commissions sur gestion de compte (+147 millions de FCFA). A contrario, une baisse sur les commissions de banque à distance (-241 millions), les commissions sur incidents (-184 millions de FCFA) et les commissions sur service (-89 millions de FCFA) a été enregistrée.

La marge sur opérations de trésorerie représentant 3,4% du PNB progresse de +334 millions de FCFA (+22%), grâce à une gestion plus dynamique de l'activité de SVT sur le marché primaire.

Les frais de gestion

Au 31 décembre 2015, les frais de gestion s'élèvent à 29 156 millions de FCFA, soit une hausse de +2 084 millions de FCFA (+7,7%) par rapport à 2014. Cette variation touche pour l'essentiel les charges générales d'exploitation (hors amortissements) en progression de +1593 millions de FCFA à fin décembre 2015 et les frais de personnel (+783 millions de FCFA) en lien avec l'augmentation de l'activité et des besoins humains qui en découlent.

- Les principales variations à la hausse des charges générales sont la contribution ACP et taxes bancaires (+249 millions de F CFA), la location longue durée (+205 millions de F CFA), les frais de gardiennage (+128 millions de F CFA) et la régularisation de TVA et TSR des exercices 2013 et 2014 passées en charge cette année (805 millions de F CFA).

Les dotations aux amortissements en diminution de -292 millions de F CFA sont en avance sur les objectifs budgétaires.

La rentabilité brute d'exploitation

Le recul du PNB de 7,3% conjugué à la hausse des frais de gestion (+7,7%) fait ressortir un Résultat Brut d'Exploitation à 20 300 millions de FCFA, en baisse de 22,7% par rapport à la même période de 2014.

Le coefficient d'exploitation s'affiche à fin 2015 à 59% contre 50,8% l'année précédente.

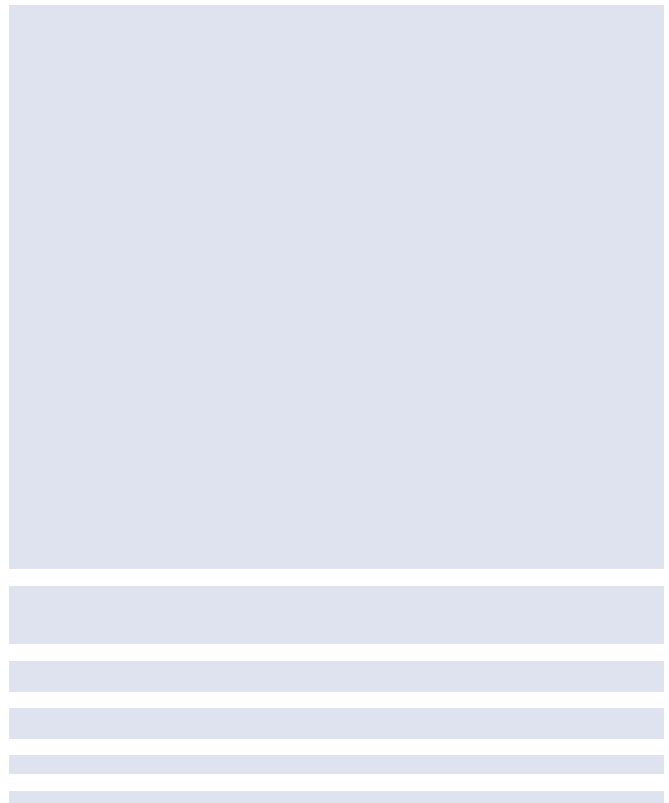
Le résultat d'exploitation

Le coût du risque augmente de +87% et s'affiche à 10 002 millions de FCFA contre 5 339 millions de FCFA à la même période l'année précédente. Le coût du risque de crédit clientèle est évalué en 2015 à 8,4 Mds FCFA en hausse de 58%. A fin 2015, il est également constaté des pertes sur fraude (writte off sur fausses immobilisations, notamment « SEACA ») pour un montant global de 1,6 Mds FCFA.

Le résultat net

Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net avant impôt au 31 décembre 2015 s'établit à 10 298 millions de FCFA, en baisse de -50,8% par rapport à celui de 2014.

Le résultat net après reprises au FRBG et les dotations pour provisions collectives est de 4 510 millions de FCFA, en baisse de -63,4% par rapport à décembre 2014.



GRUPE BPCE

COOPÉRATIFS, BANQUIERS ET ASSUREURS AUTREMENT

Deuxième groupe bancaire en France¹, grâce à ses deux enseignes phares que sont Banque Populaire et Caisse d'Épargne, **le Groupe BPCE** et ses 108 000 collaborateurs sont au service de 36 millions de clients dont 8,9 millions de sociétaires. Les entreprises du groupe exercent leur métier de banquier au plus près des besoins des personnes et des territoires.

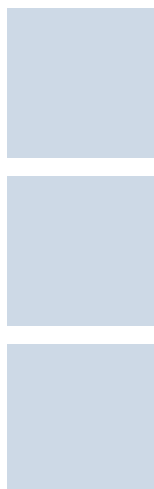
Avec les 18 Banques Populaires, les 17 Caisses d'Épargne, Natixis, le Crédit Foncier, la Banque Palatine, BPCE International et Outre-mer, **le Groupe BPCE** propose à ses clients une offre complète de produits et services: solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance, d'investissement... Fidèle à son statut coopératif, le groupe les accompagne dans leurs projets et construit avec eux une relation dans la durée, contribuant ainsi à plus de 20% du financement de l'économie française.

Son modèle de banque universelle repose sur une architecture à trois niveaux:

- les deux réseaux coopératifs avec les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, acteurs incontournables au cœur des régions;
- l'organe central BPCE, en charge de la stratégie, du contrôle et de l'animation du groupe;
- les filiales de BPCE parmi lesquelles Natixis, le Crédit Foncier, la Banque Palatine, BPCE International et Outre-mer.

Par ailleurs, l'ensemble des établissements de crédit affiliés à BPCE bénéficie d'un système de garantie et de solidarité.

Le périmètre des établissements affiliés est principalement composé des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne et de Natixis.



1 - Deuxième en termes de part de marché épargne clientèle et crédit clientèle (source : Banque de France T3-2014- toutes clientèles non financières), deuxième en termes de taux de pénétration professionnels et entrepreneurs individuels (source : enquête Pépites CSA 2013-2014).

Œuvre artistique Bicec 2015



Il apparaît évident que la BICEC est un guide car elle nous accompagne dans toutes les strates, dans tous nos projets de vie tel un père montrant le chemin à son enfant.

« Le guide moderne »

Dans ce tableau les services ou produits de la BICEC, qui lui permettent, de répondre à la demande de la population quel que soit son secteur d'activité; sont représentés par des cadres de couleur. Il apparaît évident que la BICEC est un guide car elle nous accompagne dans toutes les strates, dans tous nos projets de vie tel un père montrant le chemin à son enfant.

Les personnages au bas du tableau, représentent la cible dans sa diversité (le genre, l'âge ou la catégorie socio-professionnelle), ils mettent en avant la Proximité et le Partenariat.

Pourquoi moderne ?

Entrez dans un espace BICEC, vous vous sentirez comme dans un nouveau monde, celui du design, de la simplicité, de la couleur

et du bien-être, tel est l'esprit que le guide reflète. Certes son rôle est de nous tenir la main, mais aussi de nous faire entrer dans l'ère des nouvelles technologies du secteur bancaire.

Ce tableau met en avant la simplicité des formes et l'esprit épuré, par la présence du fond blanc qui nous donne une sensation de liberté et d'ouverture d'esprit. Le souci du design par la présence des carrés colorés met en avant la rigueur dans le travail pour un service de qualité.

Tout ceci nous mène inexorablement vers la troisième valeur du guide qu'est la Performance

Le guide moderne à travers sa pureté, sa simplicité, ses formes et ses couleurs, nous présente la vision de la BICEC, d'aujourd'hui et de demain.

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

RAPPORT D'ACTIVITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale conformément aux dispositions des articles 29 et suivants des statuts de la BICEC, afin de vous soumettre les comptes de l'exercice arrêtés au 31/12/2015.

Cette année marquée par la persistance de la crise, l'économie mondiale a été freinée par la baisse des prix des produits de base, le ralentissement des échanges mondiaux et des mouvements de capitaux ainsi que des périodes de volatilité financière. D'après le Fond Monétaire International, le taux de croissance mondiale a ralenti en 2015, pour s'afficher à 3,1% contre 3,4% en 2014.

Pour sa part, le Cameroun présente un cadre macroéconomique relativement stable avec une inflation de 2.7% en 2015. Selon le FMI, le pays affiche un taux de croissance de 6% en 2015 contre 5.6% en 2014. Sa structure de production diversifiée qui le rend moins dépendant des hydrocarbures, lui a permis d'absorber les effets de la chute des cours du pétrole.

Dans le sillage de la croissance nationale, les résultats de la BICEC sont marqués par d'excellents résultats commerciaux.

A contrario, ce même exercice est pénalisé par les impacts d'une vaste fraude. Il est avéré que la BICEC a été victime pendant de nombreuses années (au moins depuis 2003) de détournements de fonds significatifs impliquant des prestataires externes avec des complicités interne, principalement à travers la comptabilisation d'immobilisations et de prestations fictives.

Au 31/12/2015, les corrections déjà comptabilisées au titre des exercices antérieurs s'élèvent à 8,6 milliards de FCFA. La banque a engagé une évaluation exhaustive des impacts de la fraude, comprenant notamment un inventaire détaillé des immobilisations, dont les conséquences seront prises en compte sur l'exercice 2016 compte tenu des incertitudes subsistant à ce stade.

Ainsi, le total du bilan de la BICEC au 31/12/2015 s'établit à 747 milliards de FCFA contre 675 milliards de FCFA l'exercice précédent soit une hausse de 10,6% due principalement aux crédits à la clientèle (+69 milliards de FCFA, soit +17,9%).

Sur le marché des dépôts qui a progressé de +10%, la BICEC compte 15.5% de parts de marché contre 16% au 31 décembre 2014. Sur le marché des crédits en croissance de 17.3%, la BICEC enregistre 16.6% de parts de marché contre 16.7% l'année précédente.

Les performances remarquables des équipes commerciales ont été inhibées par Les corrections des manipulations comptables et des fraudes constatées. Ainsi le PNB a régressé de -7% par rapport à l'année dernière et s'établit à 49,5 milliards de FCFA. Le résultat brut d'exploitation quant à lui s'affiche à 20,3 milliards de FCFA en recul de -23% par rapport à 2014.

Le coût du risque augmente de 87% à 10.002 millions de FCFA contre 5.339 millions de FCFA en 2014. La Banque a poursuivi en 2015 l'approche prudentielle engagée depuis 2012.

En dépit de cet effort, le résultat net avant impôt au 31 décembre 2015 s'établit à 10.298 millions de FCFA en baisse de -51% par rapport à celui de 2014.

Après impôt sur les sociétés de 5 606 millions de FCFA, le résultat net après IS (capacité bénéficiaire) s'élève à 4 693 millions de FCFA à fin décembre 2015 contre 13 817 millions de FCFA en 2014.

Le résultat net après reprises au FRBG et les dotations pour provisions collectives est de 4 510 millions de FCFA, en baisse de -63% par rapport à décembre 2014.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante:

• REPORT A NOUVEAU DES EXERCICES PRECEDENTS:	15 816 947 834
• BENEFICE NET DE L'EXERCICE:	4 510 136 732
• S/TOTAL A AFFECTER:	20 327 084 566
• AFFECTATION A LA RESERVE LEGALE:	-
• AFFECTATION A LA RESERVE FACULTATIVE:	-
• DIVIDENDES:	-
• AFFECTATION AU REPORT A NOUVEAU:	20 327 084 566

Nous vous demandons d'approuver :

- les comptes tels qu'ils vous sont présentés,
- la répartition des bénéfices qui vous a été proposée.



Nous félicitons la Direction Générale et le Personnel de la BICEC pour les efforts consentis et les bons résultats commerciaux et financiers obtenus.

Rapport Général des commissaires aux comptes



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Aux Actionnaires de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit

MESDAMES, MESSIEURS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur :

- L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS DE LA BANQUE TELS QU'ILS SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT RAPPORT ET FAISANT RESSORTIR UNE SITUATION NETTE DE FCFA 49 214 097 894, Y COMPRIS UN BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE S'ÉLEVANT À FCFA 4 510 136 732,
- LES VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI, AU TITRE DE L'EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015.

Les comptes audités ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la BICEC. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes annuels.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE SYNTHÈSE

Nous avons effectué notre audit selon LES NORMES DE LA PROFESSION APPLICABLES AU CAMEROUN, dans le cadre de l'article 710 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et du Règlement CEMAC N° 11/01 du 5 décembre 2001, ainsi que selon les dispositions émises par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A l'issue de notre audit, nous formulons des réserves sur les points suivants :

RÉSERVE POUR LIMITATION SUR UNE PARTIE DU POSTE « IMMOBILISATIONS » SUITE À DES FRAUDES SIGNIFICATIVES

La direction générale nous a informés en février 2016 de la découverte de fraudes significatives relatives à des livraisons de biens ou fournitures de services présumés fictifs qui ont été immobilisés. Au 31/12/2015, les corrections déjà identifiées et comptabilisées au titre des exercices antérieurs et qui s'élèvent à FCFA 8 600 millions ont eues pour conséquence la baisse du résultat avant impôt. Une investigation exhaustive est en cours. Compte tenu de l'ampleur de la fraude, des déficiences significatives de contrôle interne qu'elle met en évidence et de l'absence d'un inventaire rapproché à la comptabilité, nous ne sommes pas en mesure de porter une appréciation sur le poste « immobilisations » qui présente au 31/12/2015 un solde net de FCFA 41 848 millions (hors immobilisations mises en crédit-bail).

RÉSERVE POUR DÉSACCORD SUR LA MODIFICATION DU RYTHME D'AMORTISSEMENT DE L'IMMEUBLE ABRITANT LE SIÈGE DE LA BANQUE

Comme indiqué à la note 2.3, la BICEC a opté pour un changement de la durée d'amortissement de l'immeuble abritant son siège, passant de 20 ans à 40 ans, avec un calcul rétrospectif. Ce changement a eu pour conséquence une amélioration du résultat avant impôt de l'exercice de FCFA 3 137 millions. Nous sommes d'avis que ce traitement n'est pas conforme aux principes comptables applicables au Cameroun.

RÉSERVE POUR DÉSACCORD RELATIVE À DES OPÉRATIONS DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES

La revue de l'analyse des comptes de garantie pour les opérations de crédits documentaires nous a permis d'identifier des opérations pour un montant cumulé de FCFA 1 900 millions qui concernent des opérations exécutées par la BICEC pour le compte de ses clients et non reflétées dans les comptes des clients. Il y a lieu de signaler que les comptes des clients concernés sont classés dans la rubrique des créances douteuses. Par conséquent, le montant ci-dessus devrait être reclassé dans les comptes appropriés et faire l'objet d'un provisionnement à due concurrence.

Sous ces réserves, nous certifions que les états financiers sont, conformément aux principes comptables généralement admis au Cameroun, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin du présent exercice.

2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A l'exception de l'incidence des réserves exposées ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Toutefois, en application de la loi, nous attirons votre attention sur le point suivant :

• TENUE D'UN REGISTRE DES TITRES

D'après les dispositions de l'Article 746-1 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, votre société devrait tenir un registre des titres nominatifs. Cette obligation est renforcée par la déclaration des dirigeants sur la tenue conforme de ce registre (Article 746-2). Par ailleurs, les commissaires aux comptes doivent mentionner dans leur rapport à l'assemblée générale ordinaire, leur conclusion suite à la revue de ce registre. Le délai qui avait été accordé aux sociétés pour la mise en conformité avec ces dispositions était fixé au 4 mai 2016. A la date d'émission du présent rapport, nous n'avons pas obtenu la déclaration des dirigeants prévue à l'article 746-2 précité. Dans ces conditions, nos travaux de validation sur la tenue du registre des titres nominatifs n'ont pas pu être réalisés.

Douala, le 25 mai 2016
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Lawrence Abunaw
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC



ECA – Ernst & Young Cameroun
Marcel Tchagongom
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC



Etats Financiers

ACTIF	Notes	Montant 31.12.2015 F CFA	Montant 31.12.2014 F CFA
Immobilisations	5	78 567 654 579	69 954 472 271
Immobilisations Financières	6	36 763 536 114	37 378 431 114
Valeurs immobilisées nettes		115 331 190 693	107 332 903 385
Crédits à la clientèle (net)	7	454 081 573 497	385 153 270 550
Chèques et effets à recouvrer	8	2 823 901 814	5 052 429 958
Comptes de régularisation et divers actifs	9	14 497 461 822	11 571 884 820
Comptes des correspondants	10	135 248 850 473	144 500 390 395
Caisse	10	24 799 525 013	21 597 803 137
Opérations de trésorerie et interbancaires		160 048 375 486	166 098 193 532
TOTAL ACTIF		746 782 503 312	675 208 682 245

PASSIF	Notes	Montant 31.12.2015 F CFA	Montant 31.12.2014 F CFA
Capital social		12 000 000 000	12 000 000 000
Réserves, report à nouveau		32 703 961 162	31 833 776 993
Résultat de l'exercice		4 510 136 732	12 316 947 835
Situation nette (1)	11	49 214 097 894	56 150 724 828
Fonds de financement et de garantie	12	2 839 819 066	3 848 468 620
Provisions pour risques et charges	13	22 171 461 203	18 575 841 425
Ressources permanentes (2)		25 011 280 269	22 424 310 045
Capitaux permanents (1) +(2)		74 225 378 163	78 575 034 873
Comptes créditeurs de la clientèle	14	575 600 412 736	539 180 595 475
Comptes de régularisation et divers passifs	15	18 335 865 354	17 620 018 229
Compte exigibles après encaissement	16	5 206 669 070	7 472 168 364
Comptes à terme des correspondants		61 627 610 557	9 348 694 628
Les notes reprises aux pages 10 à 39 font partie intégrante des états financiers		11 786 567 432	23 012 170 676
Banques et établissements financiers	17	73 414 177 989	32 360 865 304
TOTAL PASSIF		746 782 503 312	675 208 682 245

HORS BILAN	Notes	Montant 31.12.2015 F CFA	Montant 31.12.2014 F CFA
Acceptations à payer / crédits documentaires		9 535 007 960	12 245 542 250
Cautions, avals et autres garanties en faveur de la clientèle		87 068 453 797	46 720 019 972
Agios réservés		5 058 575 517	4 742 255 232
Engagements donnés	18	101 662 037 274	63 707 817 454
Engagements reçus de la clientèle		328 926 852 653	249 329 981 509
Engagements reçus des correspondants		69 327 227 181	25 415 130 442
Engagements reçus	18	398 254 079 834	274 745 111 951
Engagements de crédit bail	18	27 354 471 794	23 099 102 328

COMPTE DE RÉSULTAT 2014

En Millions de FCFA

	NOTES	31/12/15 FCFA	31/12/14 FCFA
Produits bancaires (hors revenus sur titres)			
Intérêts sur opérations bancaires		50 584 812 006	44 357 585 623
Commissions sur services bancaires		24 119 838 617	23 429 773 066
Intérêts sur comptes de correspondants		549 134 903	196 728 301
		75 253 785 526	67 984 086 990
Charges bancaires			
Intérêts servis aux clients et commissions bancaires		15 847 824 711	14 714 090 046
Intérêts servis sur opérations de trésorerie		575 183 576	665 703 148
Charges sur opérations bancaires diverses		660 378 183	382 197 772
		17 083 386 470	15 761 990 966
Marge bancaire (hors revenus sur titres)		58 170 399 056	52 222 096 024
Intérêts perçus sur titres		1 725 148 586	1 571 423 357
Produit net bancaire (y compris revenus sur titrisation)		59 895 547 642	53 793 519 381
Frais généraux			
Frais de personnel		10 166 942 648	9 293 276 387
Impôts et taxes		1 054 446 660	772 021 228
Charges exploitation diverses		15 918 101 765	14 804 831 679
Dotations aux amortissements		9 143 799 941	7 922 719 198
		36 283 291 014	32 792 848 492
Produits d'exploitation			
Produits accessoires		230 468 439	150 723 979
		230 468 439	150 723 979
Les notes reprises aux pages 10 à 39 font partie intégrante des états financiers.		23 842 725 067	21 151 394 868
Provisions			
Dotations aux provisions et pertes sur créances		36 511 903 240	19 543 884 687
Reprises de provisions		22 292 722 153	12 813 903 855
Résultat net d'exploitation		9 623 543 980	14 421 414 036
Produits et pertes exceptionnels			
Pertes exceptionnelles		2 318 750 878	1 420 568 678
Profits exceptionnels		2 810 879 854	6 351 773 932
Résultat exceptionnel	19	492 128 976	4 931 205 254
Résultat avant impôt		10 115 672 956	19 352 619 290
Impôt sur les sociétés		-5 605 536 224	-7 035 671 455
Résultat net à affecter		4 510 136 732	12 316 947 835

Notes aux états financiers

I. ACTIVITÉ

La Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) créée le 26 octobre 1996 et qui a débuté ses activités le 19 mars 1997 à l'issue de la liquidation/scission de la BICIC, est une banque de droit camerounais qui exerce les activités classiques d'une banque de dépôt, à savoir :

- La gestion des comptes de dépôt ;
- L'octroi de crédits à l'économie ;
- La réalisation d'opérations d'encaissement et de transfert.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont présentés selon les principes édictés par la Banque des Etats d'Afrique Centrale et sont conformes au plan comptable défini par la COBAC.

Ils sont établis selon le principe du coût historique à l'exception des créances et dettes en devises qui sont converties sur la base des cours au 31 décembre.

Il y a lieu de signaler que le Règlement COBAC R-2003/01 relatif à l'organisation des comptabilités des établissements de crédit, entré en vigueur le 31 décembre 2003, oblige les banques à présenter leur comptabilité selon les principes comptables OHADA qui prévoient en plus du bilan et du compte de résultat, un état annexé et le tableau financier des ressources et emplois «TAFIRE». Dans l'attente des précisions de la COBAC quant à leur mise en application, ce règlement n'est pas encore appliqué dans la sous-région. Par conséquent, à l'instar des autres banques du Cameroun, les états financiers présentés par la BICEC demeurent ceux du plan sectoriel des établissements de crédit de la CEMAC.

2.2. FRAIS IMMOBILISÉS

Il s'agit pour l'essentiel de frais relatifs à divers logiciels informatiques et de frais exceptionnels. Ils sont amortis entre 3 et 5 ans.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées au coût de revient et les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement utilisés correspondent aux taux fiscaux en vigueur au Cameroun. Les taux pratiqués sur les principales valeurs immobilisées sont les suivants :

Immeubles résidentiels et professionnels	2,5% et 5%
Agencements et installations	10%
Matériel de logement	10%
Matériel de transport	25% et 33%
Matériel et mobilier de bureau	10% et 15%
Matériel informatique	25%
Immobilisations incorporelles	33%
Le petit matériel, pris individuellement et dont la valeur est inférieure à FCFA 400 000, est comptabilisé en charge.	

Il est précisé, suite à des manipulations comptables les amortissements qui avaient été antérieurement comptabilisés sur l'immeuble de notre siège ont été entièrement repris au cours du présent exercice. Cet immeuble était initialement amorti sur une durée de 20 ans. Sur instructions du groupe BPCE I, nous avons pris l'option, de modifier la durée d'amortissement de cette immeuble en la portant à 40 ans. Compte tenu de ce changement, nous avons reconstitué les amortissements qui auraient dû avoir été constitués sur cet immeuble en utilisant cette nouvelle durée. L'impact de ce changement est une amélioration du résultat de FCFA 3 137 millions.

2.4. TITRES DE PARTICIPATION

Les participations détenues par la banque sont comptabilisées à leur coût historique d'achat, et provisionnées si la valeur de réalisation est estimée inférieure à la valeur d'achat.

2.5. CRÉANCES DOUTEUSES (DONT PRÉCONTENTIEUSES ET EN SOUFFRANCE)

Les engagements font l'objet d'un examen individuel en cours d'exercice. Les créances douteuses sont isolées des créances saines.

Les provisions sont estimées dossier par dossier et les dotations nécessaires constituées.

Le changement des règles d'estimation des provisions procédé en 2012 sur les comptes débiteurs de la clientèle Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) et des Particuliers a été maintenu pour l'exercice en cours.

En effet, des règles spécifiques de provisionnement sont appliquées concernant les comptes des PME/PMI et des particuliers.

Avec les Crédits scolaires Bicec, j'attaque ma rentrée !

CRÉDITS SCOLAIRES & CRÉDITS UNIVERSITAIRES • DISPONIBLES EN 48H DANS TOUTES LES AGENCES BICEC

La Présence bancaire au Cameroun
www.bicec.com

BICEC

Comptes débiteurs immobilisés des PME/PMI à soldes inférieurs à FCFA 30 millions et comptes débiteurs immobilisés des particuliers :

- **déclassement comptable automatique après 6 mois d'immobilisation consécutive avec application du principe de contagion à tous les comptes des clients concernés ;**
- **constitution de provisions à partir du 7e mois aux taux réglementaires (100% sur 3 ans si pas de garantie, 4 ans si garantie réelle) ;**
- **calcul des provisions sur une assiette d'encours net constituée par la somme : des soldes débiteurs et créditeurs des comptes à vue, des encours et impayés des crédits amortissables et des garanties liquides (contre garanties) ;**

Comptes présentant plus de 3 impayés, des PME/PMI à soldes inférieurs à FCFA 30 millions et comptes présentant plus de 3 impayés des particuliers :

- **déclassement comptable automatique après 3 impayés avec application du principe de contagion à tous les comptes des clients concernés ;**
- **constitution de provisions à partir du 4e impayé aux taux réglementaires (100% sur 3 ans si pas de garantie, 4 ans si garantie réelle) ;**
- **calcul des provisions sur une assiette d'encours net constituée par la somme : des soldes débiteurs et créditeurs des comptes à vue, des encours et impayés des crédits amortissables et des garanties liquides (contre garanties) ;**

Le Règlement COBAC R 2014-01 relatif à la classification, à la comptabilisation et au provisionnement des créances des établissements de crédit, est entré en vigueur le 1er janvier 2015. Les principaux changements par rapport au Règlement COBAC R-98/03, concernent :

- **la classification des créances,**
- **les taux de provisionnement (minima),**
- **la prise en compte des garanties, les conditions de restructuration.**

S'agissant des taux de provisionnement, en fonction de l'antériorité des difficultés rencontrées sur les créances, les taux applicables sont désormais de :

- **25%, 75% et 100% (contre 15%, 45%, 75% et 100% dans le précédent Règlement) pour les créances couvertes par des sûretés réelles ;**
- **50% et 100% (contre 25%, 75% et 100% dans le précédent Règlement) pour les créances non couvertes par des sûretés réelles.**

Ainsi, les délais maximum de provisionnement des créances passent respectivement à 3 ans (contre 4 ans dans le précédent Règlement) pour les créances couvertes par des sûretés réelles et à 2 ans (contre 3 ans dans le précédent Règlement) pour les créances non couvertes par des sûretés réelles.

S'agissant du taux annuel minimal de dotation aux provisions à caractère général, celui-ci est fixé à 0,5% de l'encours global. Le montant des provisions à atteindre est fixé à un minimum de 2% de l'encours global des créances brutes inscrites au bilan. La BICEC a constitué dès le 31 décembre 2015 le montant minimal de 2%, soit FCFA 9 338 millions.

S'agissant de la rétroactivité du règlement R-2014/01 celui-ci s'applique à l'ensemble des créances inscrites au bilan, indépendamment de leur date de mise en place ou de déclassement en créances douteuses. Les dispositions de règlement COBAC R-2014/01 annulent entièrement celles du règlement COBAC R-98/03, qui n'est plus applicable.

2.6. CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les actifs et les passifs en monnaie étrangère sont convertis en FCFA au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les gains ou pertes de change sur les opérations commerciales dégagées en cours d'exercice sont enregistrés directement dans le compte de résultat.

3. SITUATION FISCALE ET SOCIALE

La banque avait fait l'objet au cours de l'exercice 2012, d'une vérification générale de comptabilité portant sur les exercices 2008 à 2010. Cette vérification avait donné lieu à un avis de mise en recouvrement de FCFA 1 571 millions. La partie acceptée et réglée s'élevait à FCFA 882 millions. Des chefs de redressement ont été abandonnés pour un montant total de FCFA 64 millions et des discussions étaient en cours avec l'Administration Fiscale sur les points de divergence évalués à FCFA 625 millions.

Au 31 décembre 2015, un mémoire ampliatif a été déposé le 23 juillet 2015 à la Chambre Administrative de la Cour Suprême s'agissant de la Requête aux fins de sursis de paiement du 7 mars 2014 après l'ordonnance du 21 janvier 2015. En attente de la notification de la Décision du Tribunal Administratif du 5 novembre 2015 s'agissant du Recours contentieux du 7 mars 2015.

La BICEC a fait l'objet au cours de l'exercice 2013, d'un contrôle sur pièces des DSF des exercices 2011 et 2012. Le montant du redressement figurant dans le projet de notification s'élève à FCFA 3 655 millions. La Banque conteste les différents chefs de redressement. Selon le conseil fiscal, le risque probable porte uniquement sur les retenues à la source de FCFA 105 millions, les autres impositions étant contestables.

Au 31 décembre 2015, un recours contentieux et une requête aux fins de sursis à exécution ont été introduits le 11 septembre 2015 devant le Tribunal Administratif de la Région du Littoral. Un mémoire en réplique a été déposé en décembre 2015 par BICEC au Tribunal Administratif suite au Mémoire en réponse déposé par le MINFI le 15 octobre 2015 ; s'agissant du sursis de paiement; en attente du Mémoire en réponse du MINFI. La banque a fait l'objet au cours de l'exercice 2014 d'une vérification générale de comptabilité portant des exercices 2011, 2012 et 2013.

Au 31 décembre 2015, Cette vérification a donné lieu à un avis de mise en recouvrement de FCFA 3 125 millions. La partie acceptée et réglée s'élevait à FCFA 250 millions. Des chefs de redressement ont été abandonnés pour un montant total de FCFA 1 230 millions et des discussions étaient en cours avec l'Administration Fiscale sur les points de divergence évalués à FCFA 1 645 millions. La préparation de la saisine du Tribunal Administratif du Littoral est en cours. A la clôture de l'exercice, pour ces trois contrôles fiscaux en cours, une provision pour risques opérationnels a été constituée à hauteur de FCFA 1 183 millions.

La rubrique « Divers » comprend notamment des écritures en suspens d'un montant de FCFA 2 842 millions. Les « charges comptabilisées d'avance » sont constituées à hauteur de FCFA 1 882 millions, par des charges déjà payées et concernant les exercices suivants et à hauteur de FCFA 203 millions, par l'économat comptable payé d'avance. Les « produits à recevoir » sont constituées à hauteur de FCFA 1 659 millions, par des prévisions de fin d'exercice et à hauteur de FCFA 1 355 millions, par les loyers de crédit-bail. La rubrique des comptes de liaison comprend principalement des valeurs en recouvrement chez les confrères pour FCFA 2 221 millions, les valeurs en recouvrement auprès des autres agences de FCFA 283 millions, 606 millions de chèques en attente de décisions.

Notes aux états financiers

4. RATIOS PRUDENTIELS

La détermination des ratios prudentiels telle qu'elle ressort des états réglementaires (CERBER) et la comparaison aux normes édictées par la COBAC se présentent ainsi :

Ratio	Normes	Niveau BICEC
Couverture des risques	Le minimum est fixé à 8%	16%
Division des risques	Les engagements portés sur chaque client doivent être inférieurs à 45% des fonds propres nets, soit FCFA 30 258 millions	Aucun engagement au-dessus de ce seuil
	Ensemble des Grands risques doit être inférieur à 8 fois les fonds propres nets, soit FCFA 537 928 millions	Le total des grands risques est de FCFA 26 399 millions
Couverture des immobilisations	Le Minimum est fixé à 100%	105% conforme
Prise de participation au capital des entreprises	Les participations individuelles doivent être inférieures à 15% des fonds propres nets, soit en FCFA 10 086 millions	Aucune participation n'est au-dessus de ce seuil
	L'ensemble des participations doit être inférieur à 45% des fonds propres nets soit en FCFA 30 258 millions	Le total des participations en valeur nette est de FCFA 238 millions
Concours aux actionnaires associés administrateurs, dirigeants et personnel	Les concours accordés doivent être inférieurs à 5% des fonds propres nets soit en FCFA 3 362 millions	Aucun concours n'est au-dessus de ce de seuil
	L'ensemble des concours accordés doit être inférieur à 15% des Fonds propres nets soit FCFA 10 086 millions	L'ensemble des concours accordés est en dessous de ce seuil
Liquidité	Le minimum est fixé à 100%	146%
Transformation à long terme	Le minimum est fixé à 50%	74%

Sauf indications expresses, tous les chiffres des notes aux états financiers sont exprimés en millions de FCFA.

5. IMMOBILISATIONS

	31/12/2015 MFCFA	31/12/2014 MFCFA
Immobilisations incorporelles		
Valeur brute	2 178	2 768
Amortissements	(1 437)	(1 738)
Valeur nette (1)	741	1 030
Immobilisations corporelles		
Valeur brute	129 945	114 826
Amortissements/Provisions	(54 869)	(47 103)
Valeur nette (2)	75 076	67 723
Autres valeurs immobilisées		
Dépôt et cautionnement	78	77
Avances et acomptes sur immobilisations	2 673	1 125
Total (3)	2 751	1 202
Immobilisations nettes (1) + (2) + (3)	78 568	69 955

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Montant brut	Amorts/Pro		Net	
	MFCFA		MFCFA	MFCFA
Frais d'acquisition des immobilisations	10		(7)	3
Frais exceptionnels à étaler	105		(59)	46
Frais exceptionnels à étaler réévalués	3		(4)	(1)
Logiciels	1 901		(1 303)	598
Logiciels réévalués	159		(64)	95
Total	2 178		(1 437)	741

Les logiciels sont constitués principalement des coûts d'acquisition et d'installation. Ils sont amortis sur une durée de trois ans.

5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces immobilisations s'analysent comme suit :

Montant brut	Amorts/Pro		Net	
	MFCFA		MFCFA	MFCFA
Terrains (y compris acquis par adjudication)	1 546		-	15 46
Terrains réévalués	630		-	630
Immeubles d'exploitation	41 731		(14 794)	26 937
Immeubles d'exploitation réévalués	7 701		(4 309)	3 392
Immeubles acquis par adjudication	1 540		(15)	1 525
Matériel et mobilier exploitation	29 887		(12 191)	17 696
Matériel et mobilier exploitation réévalués	1 028		(1 105)	(77)
Matériel destiné au crédit-bail	45 882		(22 455)	23 427
Total	129 945		(54 869)	75 076

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées (en valeurs brutes) :

des immeubles abritant le siège et les agences de la banque pour FCFA 7 640 millions, et des aménagements et installations pour FCFA 34 091 millions ;

du matériel informatique pour FCFA 9 142 millions, du mobilier spécifique pour FCFA 13 767 millions, du matériel et mobilier de bureau pour FCFA 3 172 millions, du matériel monétique pour FCFA 1 125 millions, du matériel de transport pour FCFA 861 millions et du matériel de télécommunication pour FCFA 1 006 millions ;

du matériel et du mobilier en location crédit-bail pour FCFA 45 882 millions.

Notes aux états financiers

6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2015	31/12/2014
	MFCFA	MFCFA
Obligations du Trésor ^(*)	28 590	28 590
Obligations EMCR ^(**)	5 250	5 680
Obligations SFI	-	-
Obligations BDEAC ^(**)	857	1 027
Obligations Compagnie du KOMO	-	-
Prêts participatifs BCI	1 000	1 000
Actions et participations Ets . de crédit	445	445
Autres titres de participation	414	414
Titres privées immobilisés	-	-
Créances rattachées	239	253
Valeur brute	36 795	37 409
Provisions	(31)	(31)
Valeur nette	36 764	37 378

(*) Il s'agit des obligations émises par le Trésor camerounais dans le cadre de la titrisation et dont le remboursement s'analyse comme suit :

Convention de consolidation des dettes de l'Etat du Cameroun vis-à-vis de ces deux défuntés banques : 50% des encours ex-BICIC et ex-Méridien BIAOC, soit FCFA 30 590 millions, remboursables sur 12 ans avec un différé de quatre (4) ans (première échéance en mars 2000) ; cet encours a été entièrement remboursé ;

50% des encours hérités de la défunte BICIC, soit FCFA 23 090 millions remboursables sur 30 ans en remboursement unique ;

50% des encours hérités de la défunte BMBC, soit FCFA 7 500 Millions remboursables sur 30 ans.

A noter qu'un règlement partiel de ces encours est intervenu au cours de l'exercice 1997/1998 pour FCFA 2 000 millions.

Le taux de rémunération est égal au coût moyen des ressources bancaires qui est fixé en début d'année civile N+1 au titre de N (pour la précédente échéance), auquel est ajoutée une marge de 1,25 points, soit actuellement 2,505% l'an.

Les intérêts comptabilisés au cours de la période au titre de ces encours s'élèvent à FCFA 703 millions.

(**) La BICEC a souscrit au mois de décembre 2013, à l'emprunt obligataire de l'Etat Camerounais 2013-2018 au taux de 5,90% net. Les emprunts obligataires représentent un montant total de FCFA 6 106 millions répartis de la manière suivante :

- 171 181 obligations de la BDEAC d'une valeur nominale de FCFA 10 000. Ces obligations d'un montant total de FCFA 1 712 millions qui sont rémunérées au taux annuel de 5,5% hors taxes, et sont remboursables par échéance semestrielle sur cinq (5) ans avec un différé de deux (2) ans ; le premier coupon a été réglé en juin 2011 et 2/10 du capital a été payé pendant l'exercice 2013. En juin 2015, 1/10 du capital a été payé
- 300 000 obligations de l'Etat du Cameroun ECMR 2013-2018 d'une valeur nominale de FCFA 10 000 ; ces obligations d'un montant total de FCFA 3 000 millions qui sont rémunérées au taux annuel de 5,9% hors taxes, sont remboursables par échéances annuelles sur cinq (5) ans avec un différé d'un (1) an ; le premier coupon a été réglé en décembre 2015, soit FCFA 750millions.
- 300 000 obligations de l'Etat du Cameroun ECMR 2014-2019 d'une valeur nominale de FCFA 10 000 ; ces obligations d'un montant total de FCFA 3 000 millions qui sont rémunérées au taux annuel de 5,5% hors taxes sont remboursables par échéances annuelles sur cinq (5) ans avec un différé d'un (1) an.

7. CREDITS A LA CLIENTELE

	31/12/2015 MFCFA	31/12/2014 MFCFA
Crédits à long terme	24 668	14 988
Crédits à moyen terme	176 910	141 100
Crédits à court terme	157 490	139 911
Comptes débiteurs de la clientèle	71 664	68 903
Créances en souffrance de la clientèle	80 686	73 533
Autres sommes dues à la clientèle	1	5
Total des crédits à la clientèle	511 419	438 440
Provisions	(57 337)	(53 287)
Net crédits à la clientèle	454 082	385 153

L'encours des crédits à la clientèle comprend :

- les crédits à moyen terme avec refinancement partiel ou total des partenaires extérieurs. Ces crédits, dont la durée de vie varie de 2 à 10 ans, sont comptabilisés pour le montant net revenant à la banque ;
- Les crédits à court terme sont représentés par le portefeuille d'effets escomptés par la clientèle auprès de la BICEC, les crédits documentaires, les avances en blanc etc... ;
- les comptes débiteurs de la clientèle sont constitués par les découverts et facilités de caisse à la clientèle, ainsi que les comptes courants.

Les provisions cumulées de FCFA 57 337 millions au 31 décembre 2015 comprennent FCFA 10 815 millions de provisions relatives aux créances classées saines (créances vives).

Le taux de couverture de l'encours brut des créances en souffrance par les provisions est de 70% au 31 décembre 2015 (contre 74% au titre de l'exercice précédent). Cette situation s'explique principalement par les amortissements en attente de décision dans le système d'information.

Les créances en souffrance s'analysent ainsi :

	31/12/2015 MFCFA	31/12/2014 MFCFA
Créances impayées	30 797	26 021
Créances immobilisées	56	143
Créances douteuses	49 833	47 369
Total des créances en souffrance	80 686	73 533

Les créances en souffrance comprennent :

- les créances impayées qui représentent les sommes non payées à l'échéance normale ;
- les créances immobilisées qui sont des créances échues depuis plus de trois mois mais dont le recouvrement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement ;
- les créances douteuses qui sont des concours présentant un risque de non- recouvrement.

Notes aux états financiers

8. BONS DE CAISSE ET COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

	31/12/2015	31/12/2014
	MFCFA	MFCFA
Bons de caisse	30 375	28 680
Comptes créditeurs à terme	44 007	35 297
Comptes d'épargne	187 605	174 043
Comptes créditeurs à vue	301 636	288 479
Autres sommes dues à la clientèle	11 977	12 682
Total	575 600	539 181

Ces comptes comprennent :

17. les bons de caisse, émis par la BICEC et souscrits par la clientèle résidant au Cameroun ;
18. les comptes créditeurs à terme constitués par les fonds déposés par les clients et bloqués jusqu'à expiration du délai fixé dans le contrat de dépôt ;
19. les comptes créditeurs à vue, qui donnent la possibilité aux titulaires desdits comptes d'effectuer des retraits à tout moment ;
20. les comptes d'épargne (comptes sur livret réservés aux personnes physiques et sous certaines conditions aux associations). Ils sont rémunérés au taux moyen de 2,82%.

9. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Détection d'opérations frauduleuses à la BICEC en février 2016

Il est avéré que la BICEC a été victime pendant de nombreuses années (au moins depuis 2003) de détournements de fonds réalisés notamment par l'intermédiaire d'un fournisseur camerounais ainsi que, plus marginalement d'un cabinet local d'expertise comptable et de deux contreparties rattachées à une collectivité locale.

Opérations frauduleuses dont les montants sont connus et corrigés en 2015

Les opérations frauduleuses réalisées avec le cabinet d'expertise comptable ainsi qu'avec les contreparties rattachées à une collectivité locale ont porté sur un montant total de 2,5 Mds CFA, dont 1,6 Mds CFA ont été immobilisés dans les comptes de la BICEC et 0,9 Mds CFA passés en charges.

Les manipulations comptables ont conduit à réduire de 3,1 Mds CFA le cumul des amortissements du siège social dans les comptes de la BICEC et à réduire de 3,0 Mds CFA l'écart de réévaluation.

Les impacts pris en compte au titre des exercices 2015 et antérieurs sont donc les impacts des opérations rappelés et quantifiés ci-dessus. Ils conduisent à minorer le résultat au 31 décembre 2015 d'un montant total de 8,6 Mds CFA

Ces écritures ont été comptabilisées dans les comptes 2015.

Autres éléments

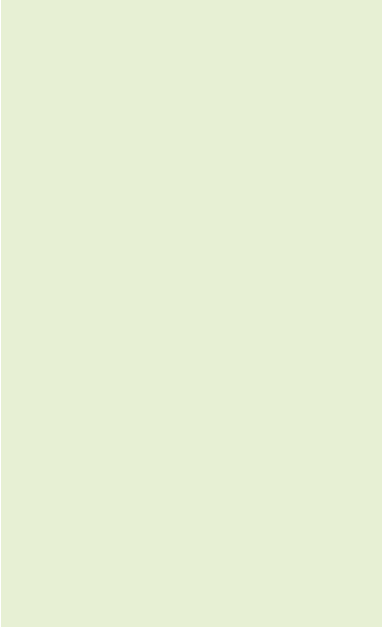
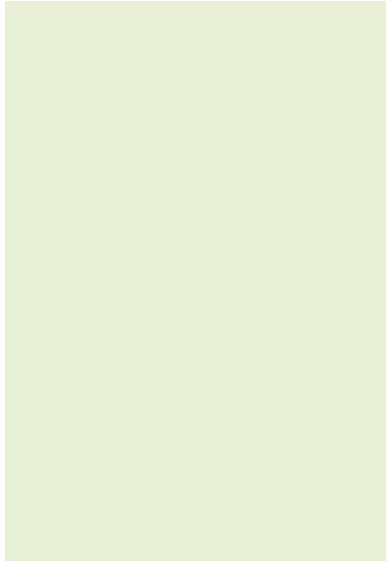
La fraude consistait également en l'acceptation par plusieurs cadres de la banque de factures payées à ce fournisseur au titre de la livraison d'immobilisations fictives au mépris des procédures existant au sein de la banque, mais vraisemblablement avec l'aide de complicités externes.

Cette fraude a conduit à une augmentation des immobilisations de la banque et de la charge d'amortissement à son compte de résultat. Elle a été masquée pour échapper aux dispositifs de contrôle de la banque notamment par de multiples mises au rebus fictives ainsi que par des manipulations comptables portant sur l'amortissement du siège social et sur l'écart de réévaluation des immobilisations figurant dans les comptes aux normes locales de la BICEC.

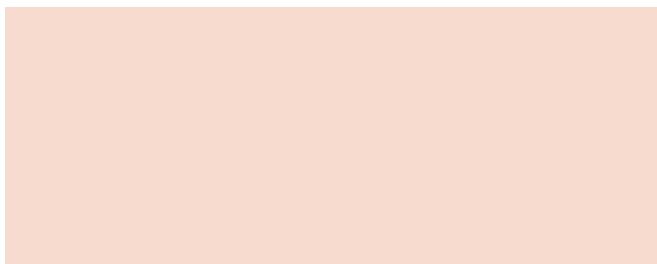
A ce jour, les montants relatifs aux opérations frauduleuses réalisées avec le principal fournisseur incriminé ne sont pas encore déterminés avec une totale précision, les travaux étant encore en cours.

Le Groupe a engagé des investigations devant permettre de déterminer les impacts comptables qui comprennent notamment la réalisation d'un inventaire des immobilisations.

Compte tenu des incertitudes résiduelles sur le montant de la fraude à ces autres éléments, les impacts de cette fraude seront comptabilisés en 2016.



Rapport Spécial des Commissaires aux comptes



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

AUX ACTIONNAIRES DE LA **BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN
POUR L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT**

MESDAMES, MESSIEURS,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons été informés des conventions suivantes visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme Ohada.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES PAR LA BICEC AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Convention d'assistance technique entre BPCE IOM et BICEC

- Administrateur concerné: BPCE IOM représentée par M. Philippe Wattecamps.
- Nature et objet : assistance technique.
- Date du conseil ayant autorisé cette convention: 17 décembre 2012.
- Date de signature : 17 décembre 2012.
- Modalités de facturation : facturation sur la base des jours/homme engagés pour la réalisation des prestations au taux moyen de 900 euros HT et des frais et débours engagés sur la base de justificatifs.
- Montant des charges comptabilisées au 31 décembre 2015:
- FCFA 960 000 000

Convention de prestations de services entre BICEC et T2S Africa

- Dirigeants concernés: M. Pierre Mahé et M. Innocent Ondo Nkou administrateurs de T2SA.
- Nature et objet: prestations de services d'exploitation informatique, de traitement monétique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage par T2SA.
- Date du conseil ayant autorisé cette convention : 21 avril 2010.
- Date de signature : 1er juin 2010.
- Modalités de facturation: clés de répartition révisées chaque trimestre selon l'utilisation réelle des services et des temps passés.
- Montant des charges comptabilisées au 31 décembre 2015 : FCFA 2 300 298 000.

Convention de prestations de services entre BICEC et T2S Africa

- Dirigeants concernés : M. Pierre Mahé et M. Innocent Ondo Nkou administrateurs de T2SA.
- Nature et objet: mise à disposition de locaux.
- Date du conseil ayant autorisé cette convention : 21 avril 2010.
- Date de signature: 1er janvier 2009.
- Modalités de facturation: loyers mensuels de FCFA 6 millions et charges locatives trimestrielles de FCFA 5,75 millions.
- Montant des produits comptabilisés au 31 décembre 2015 : FCFA 81 540 000.

Conventions héritées de l'ex-BICIC et l'ex-BMBC

Administrateur concerné: Etat du Cameroun représenté par M. Constant Metou'ou Amvela.

Nature et objet: convention de consolidation des dettes de l'Etat du Cameroun vis-à-vis de la défunte BICIC portant sur un montant de FCFA 46 178 millions, partiellement remboursé (par anticipation) pour FCFA 2 002 millions ; soit un montant résiduel restant dû de FCFA 44 176 millions ;

convention de consolidation des dettes de l'Etat Camerounais vis-à-vis de la défunte Méridien BIAO - Cameroun rétrocédée pour partie à la BICEC pour un montant de FCFA 14 990 millions.

Ces deux conventions de consolidation des dettes de l'Etat du Cameroun vis-à-vis de ces deux défuntés banques avaient été signées le 23 décembre 1993. Elles ont été remplacées depuis le 23 juillet 1996 par de nouvelles conventions (titrisation) qui se sont substituées aux précédentes par la transformation des créances consolidées sur l'Etat du Cameroun, en Obligations Ordinaires du Trésor.

Le remboursement de ces conventions de titrisation prévoit :

50% des encours ex-BICIC et ex-Méridien BIAOC, soit FCFA 30 590 millions, sont remboursables sur 12 ans avec un différé de quatre (4) ans (la première échéance était fixée en mars 2000). Cet encours a été entièrement remboursé ;

50% des encours hérités de la défunte BICIC, soit FCFA 23 090 millions, sur 30 ans en remboursement unique ;

50% des encours hérités de la défunte BMBC, soit FCFA 7 500 millions remboursables sur 30 ans.

Modalités de facturation : taux de rémunération égal au coût moyen des ressources bancaires (qui est fixé en début d'année civile) plus 1,25 point.

Montant des produits comptabilisés au 31 décembre 2015: FCFA 703 018 800.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Douala, le 25 mai 2016
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Lawrence Abunaw
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC



ECA – Ernst & Young Cameroun

Marcel Tchagongom
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC



Résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan, et le compte d'exploitation de l'exercice 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice de **QUATRE MILLIARDS CINQ CENT NEUF MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE TROIS FRANCS CFA (4 509 755 463 FCFA)**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions prévues à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA, prend acte dudit rapport et déclare l'avoir approuvé sans réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale approuve la proposition suivante du Conseil d'Administration relative à l'affectation de ce bénéfice (montants exprimés en F CFA) :

Report à Nouveau

des exercices précédents : 15 816 947 834

Bénéfice de l'exercice : 4 510 136 732

Affectation à la réserve légale : 0

Affectation à la réserve facultative : 0

Dividendes : 0

Report à nouveau : 20 327 084 566

20 327 084 566 20 327 084 566

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à l'exécution de leurs mandats à l'ensemble des Administrateurs pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs à titre d'indemnités de fonction, une somme de quarante-cinq millions de Francs CFA et laisse au Conseil d'Administration le soin d'en déterminer la répartition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires revenant aux Commissaires aux Comptes tel que ceux-ci figurent dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes des cabinets PRICE WATERHOUSE et ECA AUDIT & CONSEIL qui arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide de donner mandats des Commissaires aux Comptes aux cabinets MAZARS et KPMG.

Les mandats des Cabinet MAZARS et KPMG d'une durée de six ans, prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à effet d'accomplir toutes formalités, mentions ou significations requises par la loi, partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, **le Président** lève la séance à 12h30.

Et, après lecture faite, le présent procès-verbal est signé par les membres du Bureau.

Les Scrutateurs

Le Président

Le Secrétaire

Responsabilité Sociale et Environnementale

COLLABORATEURS

Effectif : 782 dont :

Indicateurs	2015
Homme	463
Femme	319

Embauches :

Indicateurs	2015
Homme	54
Femme	31

Tranches d'âge :

Indicateurs	2015
20-29	185
30-39	289
40-49	129
50-59	174
60-69	5

Formations :

19 913 heures de formation

ENVIRONNEMENT

Soutien à la croissance verte : Déblocage à hauteur de XAF 500M du financement d'un dossier portant sur la valorisation des déchets de bois

Protection de la biodiversité / gestion des déchets :

- Commande d'emballages plastiques biodégradables BICEC
- Numérisation des dossiers clients
- Gestion écologique des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

SOLIDARITE/MECENAT

Sport : Organisation d'un tournoi de tennis

Social : Construction d'un point d'adduction d'eau à la nouvelle agence de Garoua Boulai pour nos besoins et ceux des populations avoisinantes

Culture : Organisation d'un concours artistique

Education : Sensibilisation des jeunes au rôle de la banque à travers un concours de dessins et de poèmes

INCLUSION FINANCIERE

Offre Orange Money en partenariat avec Orange Cameroun : moyen alternatif de paiement et de transfert d'argent





www.bicec.com